



ASSOCIATION CANADIENNE DU PARACHUTISME SPORTIF CANADIAN SPORT PARACHUTING ASSOCIATION

Bulletin Technique #78

Bulletin technique #78

Sujet #1 – Déploiement trop lent du parachute de réserve

L'Agence Européenne de la Sécurité en Aviation (AESA) vient d'émettre un avis de navigabilité d'urgence qui interdit de vol immédiatement toutes les voilures de réserve TECHNO 240-B du fabricant *Parachutes de France*.

Un déploiement trop lent des voilures de réserve TECHNO 240-B a déclenché cette initiative. On a pu déterminer que le temps et la perte d'altitude acceptables lors du déploiement ne sont pas rencontrés. La solution proposée par *Parachute de France* dans un bulletin technique BSC-06-002, daté du 21 avril 2006 afin d'obtenir un compromis équivalent sécuritaire n'a pas été acceptée par la AESA. En conséquence, toutes ces voilures ne sont plus considérées comme dispositifs de sécurité.

Ceci est une action temporaire qui sera amendée quand les exigences de l'AESA seront rencontrées.

Sujet #2 – Dommage à la guillotine du *Vigil*

Advanced Aerospace Designs, le fabricant du Dispositif de Déploiement Automatique *VIGIL* demande à tous les gréeurs de vérifier attentivement le petit manchon en plastique placé sur le trou de la guillotine et qui protège la boucle de fermeture de la réserve équipée du DDA *Vigil*. Il s'agit de s'assurer que ce manchon en plastique n'ait pas été endommagé lors du pliage. Si jamais un dommage est visible sur ce manchon protecteur de la boucle, la guillotine et la boucle doivent être tous deux remplacés.

L'usage de moyens mécaniques inadéquats ou d'une mauvaise position de l'aiguille temporaire peut causer l'écrasement de la guillotine contre l'œillet de métal ou contre l'aiguille temporaire lors de la fermeture de la réserve. Ces techniques de fermeture peuvent créer de telles forces que la pression entre la guillotine et l'œillet de métal ou l'aiguille temporaire peut causer des dommages au manchon en plastique et même à la guillotine.

Les dommages du manchon en plastique pourraient induire un effilochage excessif de la boucle de fermeture qui risquerait de causer ainsi une ouverture intempestive du conteneur de réserve.

Les équipements qui ont la guillotine placée en bas du conteneur de réserve ne devraient pas être affectés par ce bulletin. Les systèmes avec la guillotine placée au-dessus de l'extracteur nécessitent une attention particulière et plus de soins lors des procédures de pliage.

Advanced Aerospace Designs est en train de tester des nouvelles guillotines qui n'utilisent plus de manchon en plastique. Elles devraient être disponibles sitôt les tests terminés.

Barry McAuley – Responsable
Comité de Technique & Sécurité
Avril 2006 Trad. A. Lemaire 1^{er} mai 2006